

*Initiatives parlementaires*

[Traduction]

Pour commencer, je voudrais remercier le député d'Abitibi d'avoir saisi la Chambre de cette question. Le gouvernement du Canada convient qu'il est important que tous les Canadiens reconnaissent que l'industrie minière doit continuer d'être un secteur clé de l'économie du pays pour les générations à venir.

[Français]

Au nom de la ministre des Ressources naturelles, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de pouvoir communiquer à la Chambre les mesures que le gouvernement prend actuellement pour préserver ou accroître les retombées économiques et sociales des secteurs de l'exploration minière et minière dont bénéficient les Canadiens.

[Traduction]

L'industrie minière compte pour 20 milliards de dollars dans l'économie nationale tous les ans et crée plus de 300 emplois dans quelque 115 localités d'un bout à l'autre du pays. Elle a d'importantes retombées sur presque tous les autres secteurs d'activité. Combien de Canadiens savent, par exemple, que la pâte dentifrice renferme cinq minéraux ou que les filtres solaires contiennent du zinc? Combien d'entre eux pensent à l'industrie minière quand ils salent leur nourriture ou quand ils mettent leur ordinateur ou leur voiture en marche?

En fait, sans l'industrie minière et les minéraux, nombre de choses qui semblent aller de soi pour nous n'existeraient tout simplement pas. La Banque mondiale a publié récemment un rapport dans lequel elle classe les pays en fonction de leur richesse totale. Dans ce rapport, le Canada arrive au deuxième rang, compte tenu de ses abondantes ressources naturelles.

L'exploration minière est essentielle si l'on veut que le secteur minier soit prospère. Nous sommes témoins d'une amélioration marquée du rendement du secteur minier canadien en raison, partiellement, de la récente augmentation des dépenses consacrées à l'exploration minière. Les dépenses consacrées à l'exploration se sont élevées à 630 millions de dollars en 1994. Cela représente une hausse de 150 millions ou de 32 p. 100 comparativement aux dépenses engagées en 1993. De plus, cette tendance favorable se maintient, de sorte que les dépenses d'exploration devraient approcher les 675 millions de dollars cette année.

● (1345)

Je voudrais souligner que le financement de l'exploration minière à l'aide d'actions accréditatives au Canada est en hausse depuis 1991, année où il a atteint 40 millions de dollars. Les perspectives d'avenir de l'industrie minière sont donc de plus en plus favorables. En fait, le financement au moyen d'actions accréditatives a atteint 80 millions de dollars en 1994 et on s'attend à ce qu'il se situe entre 80 et 90 millions de dollars cette année.

D'autres données témoignent de la relance de l'industrie. Cette année, on prévoit que 14 nouvelles mines seront mises en exploitation et que 11 autres mines seront rouvertes, ce qui représente un gain net de quelque 700 nouveaux emplois. L'année 1995 pourrait être une des meilleures pour l'industrie minière sur le plan de l'ouverture de mines. Les données préliminaires annoncent des résultats encore supérieurs pour 1996. Par ailleurs, les chiffres récents sur les réserves de métaux de base du

Canada font état d'une augmentation. Le gisement de nickel découvert dans la baie Voisey, au Labrador, serait l'un des plus riches au monde. Il faut mentionner aussi les nombreux investissements dans les activités d'exploration de gisements diamantifères. Ce ne sont là que quelques données sur la santé et les activités récentes d'une industrie qui a de bonnes retombées économiques et crée des emplois.

Voyons maintenant le rôle du gouvernement fédéral dans le secteur minier. Le gouvernement du Canada a dû faire des choix difficiles dans son budget, mais il visait l'intérêt à long terme du pays. Il n'a offert aucun nouveau stimulant fiscal à quelque secteur de l'économie canadienne que ce soit, y compris au secteur minier.

Le Canada n'a pas les moyens d'offrir de nouveaux programmes de stimulants, mais il demeure tout de même l'un des pays les plus généreux lorsqu'il s'agit d'encourager les activités d'exploration minière. Au palier fédéral, les dépenses d'exploration et tous les frais de démarrage sont entièrement déductibles d'impôt. Puisque nous reconnaissons les besoins spéciaux et les risques particuliers de la mise en valeur des ressources, les dispositions relatives au financement par actions accréditatives permettent le transfert des déductions aux particuliers qui investissent.

Les gouvernements provinciaux, en tant que propriétaires des ressources, doivent eux aussi encourager activement l'exploration minière. Ces dernières années, un certain nombre d'entre eux ont offert de nouveaux stimulants fiscaux pour promouvoir les activités d'exploration. Puisqu'il incombe au premier chef aux provinces de décider à quel rythme les activités se feront dans leur sphère de compétence, j'estime que leurs mesures sont tout à fait dans l'ordre des choses.

Nous croyons que l'industrie minière est promise à un brillant avenir au Canada, mais nous savons qu'elle a des défis à relever. Durant la dernière campagne électorale fédérale, le Parti libéral a été le seul parti politique à publier un plan détaillé énonçant son engagement envers l'industrie minière. Cet engagement tient toujours.

Travaillant en étroite collaboration avec les provinces, nous continuerons d'appuyer et d'encourager le secteur minier au Québec et dans les autres provinces et territoires d'un bout à l'autre du Canada. L'une des meilleures façons d'y arriver, c'est de réduire les obstacles structurels à long terme aux investissements miniers. Beaucoup de ces obstacles ont été définis dans le cadre de la Whitehorse Mining Initiative, une initiative multipartite sans précédent qui a conduit à une vision commune de l'industrie minière au Canada, vision axée sur des principes et des buts communs. Le gouvernement fédéral a participé activement à cette initiative, qui s'est échelonnée sur dix-huit mois.

Pour aider à élaborer un plan d'action sur les questions fédérales soulevées dans le cadre de la Whitehorse Mining Initiative, la ministre des Ressources naturelles a établi un comité consultatif composé de représentants de l'industrie minière, des travailleurs, des autochtones et des groupes environnementaux. L'une des premières tâches du comité sera de faire des commentaires et de donner des conseils sur le document concernant le développement durable et les minéraux et métaux qui a été publié en septembre, à Vancouver, aux fins de discussion.